

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : Circonscription du Morne-Rouge

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

Type de réunion

Réunion d'école publique

Discussion sur le constat (facultatif) (titres en arial gras corps 12)

L'enseignement dans les départements et territoires d'Outre-Mer rencontre des difficultés liées à leurs spécificités tels le bilinguisme, l'assimilation de modèles venus d'ailleurs, la montée de la violence, l'important taux de chômage, l'inexistence de certaines filières... Ces éléments font que la tâche des personnels de l'institution est de plus en plus rude.

Même si les chiffres sont encourageants, accroissement du taux de réussite aux examens, les possibilités d'insertion dans la vie professionnelle demeurent réduites et préoccupent les jeunes qui sont de moins en moins motivés.

Ne pas tenir compte de certaines spécificités de nos pays c'est ne pas tenir compte de leurs réalités, des besoins de nos populations. Des moyens humains, financiers et matériels sont nécessaires pour adapter l'enseignement aux publics qui sont les nôtres.

Numéro et titre du premier sujet traité

Sujet n° 08 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Les élèves ne travaillent pas au même rythme.

Ils ne travaillent pas assez : ils font le minimum. Pas d'investissement personnel.

Faut-il parler d'élèves paresseux ?

Le CP étant une année-clé dans la scolarité il faut revoir les compétences de fin de Maternelle et penser au CP sur deux années ou prévoir une classe intermédiaire pour les élèves qui n'auraient pas acquis la lecture à la fin de l'année de C.P.

Il semble nécessaire de revenir sur le maintien en fin de cycle. Le maintien devrait être possible à l'issue de n'importe quelle année du cycle. Une évaluation du type C.E.2 assortie d'une grille précise des attendus de fin d'année devraient pouvoir bien cibler les difficultés des élèves et permettre leur orientation d'un niveau à l'autre.

Les programmes sont trop lourds. Imposés aux élèves, ils inhibent tout désir et plaisir d'apprendre.

Il faut s'assurer que les élèves ont un projet, des attentes, et les aider à les mettre en œuvre et les poursuivre.

Il faut aussi revaloriser ou valoriser l'effort et certaines filières professionnelles.

Rétablir les devoirs à la maison, les punitions et les récompenses pour donner l'envie d'apprendre et de s'investir.

Les difficultés liées à la mise en place des cycles, de la liaison Ecole-Collège, de la maternelle-école élémentaire créent des dysfonctionnements et une mauvaise prise en compte des besoins des élèves.

L'institution doit donner des créneaux spécifiques pour les échanges entre les enseignants.

Des enseignants supplémentaires en permanence dans les écoles, surtout celles situées en ZEP ou REP permettraient l'élaboration et la mise en place de projets, ainsi que la travail en ateliers ou décloisonnement.

Les contenus et les méthodes de travail doivent être revues et corrigées.

Le cycle de 3 ans devrait être réduit à 2 ans et la Section de grands détachée du cycle II.

Il faudrait aussi laisser à chaque établissement, le choix des choix pédagogiques en fonction du public qu'il accueille. Plus d'autonomie dans les écoles à partir d'un référentiel de compétences à atteindre à chaque année du cycle.

Donner aux élèves de CP le temps de s'adapter à l'école élémentaire.

Scolariser les élèves à 2 ans mais dans des structures adaptées.

Aider les parents à s'adapter aux méthodes d'enseignement.

Numéro et titre du deuxième sujet traité

Sujet n° 15 « Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ? »

Il est bon de mettre chacun devant ses responsabilités. L'école a une part importante à jouer dans l'éducation des élèves mais ce n'est pas le métier de l'enseignant que d'éduquer. L'éducation n'est pas la mission première de l'école. Elle a pour responsabilité celle d'enseigner.

Les enseignants sont formés pour transmettre des savoirs et des connaissances. Il est intéressant de différencier les causes internes et les causes externes de la violence.

C'est peut-être le lien qui ne se fait pas à la maison, qui est une petite collectivité. A la maison, les règles sont individuelles. Les enfants ont souvent le droit de faire ; le droit à la parole libre alors qu'à l'école il existent des règles.

Les parents ont leur part de responsabilité. Chaque parent doit préparer l'enfant au respect. La base de l'éducation revient aux parents.

La relation école-parent est primordiale. Il y a une corrélation entre violence et absence des parents. Ces derniers ne doivent pas être invités à venir à l'école que pour les difficultés de leurs enfants, l'école doit être accueillante et rencontrer les parents le plus souvent possible : ateliers animés eux, participation aux projets, encadrement, ...

L'idée de les faire entrer dans les établissements est important et fait son chemin. L'école est entrain de se réconcilier avec les parents.

L'école est une « institution violente » envers son personnel : certains inspecteurs imposent leur point de vue, font peser leur « pouvoir » : inspection sauvage, note aléatoire...

Les enseignants sont violents envers les élèves les plus « turbulents » : propos dévalorisants, insultes, même si nous pensons que les enseignants sont limités dans leurs moyens de faire face aux incivilités et agressions.

Il n'y a pas de règles sans sanctions. Même si les élèves choisissent leurs sanctions et le moment de les appliquer elles ne sont pas institutionnalisées et les parents se révoltent souvent et ce sont les enseignants qui sont pénalisés.

La violence verbale ainsi que les violences physiques doivent être sanctionnées . Il faut renforcer l'autorité des adultes qui oeuvrent pour l'école, renforcer l'encadrement : surveillants, police, agent de médiation, assistantes sociales, psychologues scolaires...Des conseils de discipline à l'école comme dans le second degré devront aider à asseoir l'autorité celle-ci.

Les élèves connaissent leurs droits mais oublient souvent leurs devoirs ainsi que de nombreux parents il serait bon de les leur rappeler en sanctionnant et parents et élèves. Certains refusent même d'admettre que leur progéniture sème le trouble.

Un système comme le permis à point pour émettre des signaux d'alerte et avant la sanction définitive .. Des mesures préventives : punitions partielles...

Est-ce que la sanction devrait rester uniquement dans le domaine de l'école ?

La pression des programmes, les rythmes scolaires, l'aménagement ou le non aménagement du temps libre sont peut-être des éléments qui entraînent des excès, des débordements dans les écoles.

Même si dans nos écoles nous avons plus droit à des marques d'impolitesse qu'à des agressions physiques il faut prévenir et nous, enseignants n'avons pas de moyens efficaces de faire valoir notre autorité.

Numéro et titre du troisième sujet traité

Sujet n° 22 « Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ? »

La formation des Professeurs des Ecoles est trop théorique. Il faut mettre les enseignants face aux multiples réalités du terrain et par conséquent varier les lieux de stages : pas uniquement dans les écoles d'application mais dans des écoles en ZEP, REP, ...

Lors de la prise de fonction, il serait bon que chaque enseignant travaille une année au moins dans chacun des niveaux afin d'être réellement polyvalent.

Les formateurs sont des universitaires qui ne connaissent pas toujours très bien le terrain et ne sont pas évalués. Il n'y a aucun contrôle de leur enseignement.

Il faut une majorité de gens du terrain (IMF, Conseillers Pédagogiques) dans les IUFM pour une formation plus efficace.

Tout personnel de l'éducation nationale devrait avoir suivi une formation universitaire « éducation » . Cette formation proposée à l'issue du bac offrirait plusieurs filières : premier, second degrés et universitaire, enseignants, directeurs d'école, enseignants spécialisés, psychologue scolaire, surveillants, maîtres d'internat, inspecteur, principaux et proviseurs... Après une socle commun chaque étudiant choisirait son cursus au cours duquel il participerait à divers stages pratiques.

Dans l'état actuel des choses il faut prévoir dans la formation initiale de P.E, un module enseignement spécialisé pour faciliter la prise en charge des élèves en intégration scolaire.

Il faut tenir compte du mérite des enseignants à condition que les évaluations soient objectives, régulières et uniformisées. Une grille d'évaluation nationale devrait être remise aux inspecteurs qui manquent d'objectivité et « surnotent » certains enseignants.

Cette évaluation doit être avant tout formative : conseils et aides.

Les enseignants en situations d'échec doivent être aidés dans un premier temps et sanctionnés s'ils ne s'améliorent pas.

Le maintien du stage « adaptation au premier poste » est intéressant et doit être maintenu ainsi que tous les stages de formation continue qui doivent être obligatoires pour les enseignants et surtout ceux qui ont quelques difficultés.

En début de carrière l'accompagnement est nécessaire et les rencontres avec les pairs, avec les Conseillers pédagogiques et les stages doivent aider au partage des préoccupations, des solutions, des connaissances...

Les professeurs des écoles et les professeurs du second degré devraient pouvoir bénéficier de salaires équivalents . Horaires et salaires en corrélation, réunions indemnisées... puisque le niveau de recrutement est le même.

N° et titre du quatrième sujet traité.

Sujet n° 06 « Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ? »

L'école n'a pas toujours les moyens de s'adapter aux « cas » qui lui sont parfois imposés.

L'école doit être tolérante et s'adapter mais avec quels moyens ?

Dans le cas d'élèves handicapés, le personnel non spécialisé ne peut pas faire face, et les difficultés s'accroissent tant pour les élèves que pour les enseignants.

Il faut mettre en place des relations étroites entre le ministère de la Santé et l'Education Nationale pour réussir certaines intégrations.

L'intervention de spécialiste, une formation spécialisée indispensable pour les enseignants qui le désirent.

Des moyens humains, financiers, matériels et du temps pour les concertations et les synthèses sont nécessaires à une adaptation.

Dans le cas d'élèves en difficultés intellectuelles, sociales...

Il faut individualiser, traiter au cas par cas. Au pire, déscolariser les cas trop difficiles à traiter par l'école.

La réduction des effectifs peut permettre la mise en place de mesures spécifiques : pédagogie différenciée, groupes de parole, groupe de besoins...

L'allègement des programmes, la semaine des 4 jours, une réorganisation du temps scolaire pourraient aider à l'adaptation de l'école aux différentes situations.

Rendre effectives la liaison entre les niveaux du cycle.

Faire des cycles plus courts : 2 ans au lieu de 3, généraliser les CP renforcés ou dédoublés, rallonger le cycle II pourraient permettre une meilleure prise en compte des différences.

Une diversité des méthodes d'apprentissage, une progression proche de la réalité pédagogique du terrain ;

Lever tous les obstacles à la mise en œuvre effective des cycles : temps de concertation, liaison réelle entre les différents niveaux et cycles.

Présence d'un animateur en B.C.D. dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme

Possibilité de maintien dès que nécessaire.

Décharge des directeurs d'école pour la coordination et l'animation des équipes.

N° et titre du cinquième sujet traité

Sujet n° 13 « Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ? »

Le repérage des difficultés

Dans la classe, au cours de l'année, au cours de la scolarité et ce le plus tôt possible. Dès les évaluations diagnostiques et dès la maternelle.

Le réseau d'aide

Il ressort un véritable manque de moyens humains entraînant, un choix dans les cas à traiter laissant de côté certains enfants tout de même en difficulté eux aussi.

D'autres problèmes ont été constatés

Abandon des enseignants face aux décisions prises

Non signalement des enfants en difficulté par découragement

Beaucoup d'enfant à voir, une véritable surcharge de travail néfaste à une politique réelle d'intégration

La prise en charge est malheureusement longue, ne se fait pas suffisamment tôt dans l'année.

Formation des enseignants car il existe une véritable et regrettable méconnaissance des structures d'aides

Il existe une demande de formation spécialisée mais les déplacements hors département pour la formation sont un frein. Une vraie politique de formation semble nécessaire.

Lenteur du système de décision et de prise en charge, du suivi des dossiers des élèves

Mauvaise coordination entre les différents acteurs de la prise en charge éducative des élèves en grande difficulté

Manque de personnel (aides éducateurs disparus, intervenants...)

La mise en place de programmes et progressions parallèles adaptées aux enfants en grande difficulté

Travailler autrement comme le font les CLIS (effectif réduit, souplesse dans l'organisation...)

Mise en place d'une véritable synergie

Soutien avec les structures extérieures (assistantes sociales, CMP, CAMPS, PMI..)

Liaison avec les SEGPA et UPI au collège..

Conséquence de cet état : un élève en échec ou en grande difficulté depuis un long moment ne peut que difficilement être motivé d'où la nécessité d'agir vite.

Conclusions : malgré des moyens financiers attribués aux écoles pour les projets et intervenants, une relative amélioration des moyens matériels, il y a une dégradation en terme de moyens humains.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Revaloriser le métier d'enseignant : plus de responsabilité, d'autorité, d'autonomie, de formation, de respect, plus d'avantages sociaux.

2 Augmenter les moyens humains dans les écoles, principalement celles situées dans des zones difficiles : personnels de remplacement, maîtres spécialisés, encadrement, assistantes sociales, psychologues....

3 Revoir les rythmes scolaires : semaine des 4 jours, la réduction des cycles, les temps de concertation.